

La gare de Charleroi-Sud retrouve son éclat originel

Charleroi, le 22 mars 2007. La fin de la 1ère phase des travaux de modernisation de Charleroi-Sud est inaugurée officiellement aujourd'hui. L'ensemble des travaux, qui se termineront en 2009, représente pour le Groupe SNCB un investissement total de quelque 60 millions d'euros. Le nouveau visage de la gare réussit à concilier modernité et respect de l'architecture originelle, pour un service encore meilleur aux quelque 10.000 personnes que Charleroi-Sud accueille chaque jour.

La rénovation de la gare de Charleroi-Sud, dont on inaugure ce 22 mars 2007 la fin de la 1ère phase des travaux (qui ont débuté en février 2004), réussit le pari de concilier modernité et respect du style architectural originel. Tel était le souhait commun de l'architecte (Pol Lefebvre) et de la SNCB-Holding, chargée (entre autres) de la gestion active de l'ensemble du patrimoine immobilier des chemins de fer belges. La SNCB-Holding a consacré un total de 25 millions d'euros à la modernisation de la gare et des parkings de Charleroi-Sud.

Les façades du bâtiment central de la gare de Charleroi-Sud, datant de 1874, ont été totalement restaurées et les deux annexes situées à proximité ont été démolies. A l'intérieur, les voyageurs sont accueillis (depuis décembre 2006) dans une nouvelle salle des pas perdus recouverte de matériaux contemporains (marbre, granit et pierre bleue) et équipée de sièges confortables. La lumière pénètre par deux grandes verrières situées de part et d'autre de la salle au-dessus de laquelle trône un magnifique vitrail multicolore (créé en 1964) restauré et nettoyé.

Le soir venu, un éclairage moderne prend le relais en créant une ambiance agréable et d'autant plus sécurisante qu'une dizaine de caméras de surveillance ont été installées. Ces caméras viennent en aide aux contrôles effectués par l'équipe de sécurité Securail.

Travel Center

Désormais, sept guichets accueillent la clientèle. Deux de ces guichets sont réservés à la vente des billets du service intérieur tandis que les cinq autres, dans un tout nouveau Travel Center, permettent aux clients d'acheter des titres de transport ou d'obtenir des informations pour voyager en Belgique et à l'étranger. L'accueil des personnes à mobilité réduite a fait l'objet de soins attentifs puisqu'un guichet surbaissé a été aménagé et des dalles de repérage tactile ont été placées au sol.

Un nouveau panneau d'affichage horaire a été installé à l'intérieur de la salle des pas perdus pour compléter les annonceurs électroniques placés sur les quais et dans le couloir sous voies. La signalétique claire informe le voyageur sur tous les aspects de la gare: ses accès, les parkings, les guichets, les sanitaires... Le point de rencontre des voyageurs est matérialisé par une plaque (de 1m sur 1 m) en plexiglas représentant les «mascottes» de la ville: Spirou et Fantasio, les célèbres personnages de bande dessinée.

Par ailleurs, la gare s'est dotée de consignes à bagages automatiques installées dans le prolongement de la salle d'attente, à proximité de l'accès au quai n¹. Des distributeurs de boissons et de confiseries sont disponibles, dès à présent, dans la salle d'attente qui se dotera prochainement de téléphones publics.



Nouvelle galerie commerciale

L'aménagement d'une nouvelle galerie commerciale dans l'aile côté Bruxelles est prévue en 2008. Des sanitaires modernes, avec une toilette spécialement aménagée à l'intention des personnes handicapées, seront installés au cœur même de cette aile commerciale.

Cette nouvelle galerie commerciale représente une étape cruciale dans la rénovation de la gare. Huit commerces ouvriront leurs portes dans cet espace flambant neuf: une librairie, des services de restauration, des magasins d'articles cadeaux... Les nouveaux bureaux de la Police Fédérale s'y installeront également et seront accessibles via la galerie. En attendant la fin des travaux, les commerces et commodités resteront installés dans le couloir sous voies.

Facilité d'accès aux quais

Les 12 quais pourront à l'avenir être rejoints grâce à des ascenseurs, facilitant ainsi notamment le déplacement des personnes à mobilité réduite. L'accès aux quais se fera dès lors de deux façons: les voyageurs pourront utiliser le quai n¹ , côté Namur, qui permettra d'accéder aux ascenseurs et aux couloirs sous voies. Ils pourront aussi rejoindre les quais en passant via la nouvelle galerie commerçante qui reliera la salle des pas perdus et le couloir sous voies (côté Bruxelles).

L'ensemble des quais, qui feront l'objet d'une rénovation complète, seront équipés d'une nouvelle sonorisation et d'un nouvel éclairage. Les «abris parapluies» seront modernisés, et des abris fermés seront aménagés afin de permettre aux voyageurs de se protéger des intempéries. La pose de pavés autobloquants et de dalles spéciales aidant les aveugles et malvoyants à se diriger fait également partie de ce projet.

Travaux d'infrastructure

Parallèlement à cet ambitieux programme de rénovation, d'importants travaux d'infrastructure ferroviaire (voies et caténaires) sont en cours de réalisation pour relever la vitesse à l'entrée de la gare côté Namur (de 40km/h à 80 km/h). Les trains gagneront ainsi quelques précieuses minutes dès la fin 2008. Ces travaux, réalisés par Infrabel, représentent un investissement qui s'élève à 35 millions d'euros (période 2001-2009).

Installé dans un bâtiment spécialement construit à cet effet le long du quai 1, côté Bruxelles, le nouveau poste de signalisation de la gare de Charleroi-Sud sera mis en service en 2008. Ce poste de signalisation à commande électronique assurera à terme le suivi et la régulation du trafic ferroviaire dans un rayon d'action allant d'Erquelinnes à Waterloo et Court-saint-Etienne et de Tamines à Couvin.



Parkings autos et vélos

Parallèlement à la rénovation de la gare, la SNCB-Holding a procédé dans le parking situé rue de la Vilette à l'aménagement d'un étage de parking offrant un supplément de 100 places. Cela ne constitue qu'une première étape dans l'amélioration de l'offre parking à la clientèle. Dans les prochaines années, l'ensemble du site de la gare de Charleroi sera doté de nouvelles zones de stationnement voitures d'une capacité totale de 1 300 places.

Enfin, un tout nouveau parking couvert destiné aux deux roues (50 emplacements) a été aménagé à l'extrémité de l'aile côté Namur de la gare, qui a elle aussi été entièrement restaurée et où ont été aménagés des bureaux du Groupe SNCB.

Politique d'investissements

La modernisation de la gare de Charleroi entre dans le cadre d'un ambitieux programme d'investissements au niveau national. De 2004 à 2006, la SNCB-Holding a investi 306 millions d'euros pour améliorer l'accueil dans ses gares. Pendant cette période, plus de 200 gares et points d'arrêt, sur les 537 qu'exploite le Groupe SNCB, ont bénéficié de ces investissements.

A l'attention de la presse:

Des illustrations peuvent être téléchargées via notre site web:

http://press.b-holding.be

user name : press

mot de passe : documents

La SNCB-Holding est la société faîtière du Groupe SNCB et le garant d'un service de qualité optimale. Elle s'acquitte de cette mission en coordonnant et en soutenant les activités de ses deux filiales – la SNCB (l'exploitant) et Infrabel (le gestionnaire de l'infrastructure) – tout en s'assurant de la convergence de leurs stratégies et de l'unicité du groupe pour, notamment, atteindre l'équilibre financier. La SNCB-Holding est l'unique employeur des quelque 38.000 membres du personnel du Groupe SNCB. Elle est propriétaire des bâtiments de gare, des parkings et des parkings pour vélos, des espaces de location de vélos et des abords des gares. En outre, elle assure les activités de sécurité et de gardiennage sur le domaine ferroviaire ; elle gère le réseau IT pour l'ensemble du groupe et veille à la préservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire. Elle a pour but de promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, l'un des plus denses au monde.

Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionnariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du Groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 14 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,1 milliard d'euros (2006).

La **SNCB** est la société anonyme belge de droit public qui garantit l'exploitation et la commercialisation de services de transports ferroviaires national et international de voyageurs et de marchandises. Elle est en charge également de la gestion du matériel roulant. La SNCB emploie quelque 18.600 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 1,897 milliard d'euros. Elle gère aussi ses participations dans Eurostar et Thalys, ainsi que dans les filiales IFB ou TRW. La SNCB joue un rôle prépondérant dans le développement d'une mobilité durable en offrant un service qualitatif, fiable et en phase avec le marché.

Contacts presse:

SNCB : Anne Woygnet – Tél.: 02/528.30.03 ou 0475/49.92.93 Infrabel : Aurélie Traube – Tél.: 02/525.26.55 ou 0499/59.03.55

SNCB-Holding: Philippe Tomberg - Tél.: 02/526.37.30 ou 0499/59.18.78











